

COMPTE RENDU DU BD DU 12 JANVIER 2023

Présents : M Albert Duffait (MAD) – Bruno Ménager (BM) – Martine Audy (MA) – Ludivine Jacquinot (LJ) – M Laure Logerot (MLL)

Excusés : Stéphane Delerce - Guy Cortat

Invité : Nicolas Clerc

Tous les sur classements ont été validés électroniquement sauf celui de Robin Vaillant du club de Genlis. Ce dernier est validé par le BD hors de la présence de M Laure Logerot.

NC : Nicolas rappelle que chaque membre doit faire un point sur sa partit lors des BD

PACTE DE DEVELOPPEMENT

BM : tous les dossiers concernant le pacte ont été reçu en septembre. Il y a eu un partage des tâches, il a été très difficile de classer et départager les comités. Une réunion aura lieu samedi 14 janvier avec les Comités. Les sommes leurs revenant ont déjà été virées.

En fonction des retours de comités des réunions individuelles pourront être organisées.

TRESORERIE

Lorsque des prélèvements clubs sont refusés, la ligue est facturée par la banque. Les clubs sont informés que lorsqu'ils ont des difficultés de trésorerie ils peuvent contacter le service financier pour suspendre un prélèvement. Dans le cas contraire à partir de la saison prochaine si un prélèvement est refusé, les frais seront facturés à la structure concernée. Information à suivre. Accord BD

BM : AG budgétaire a été très bien perçue, très bonne présentation, très claire de Stéphanie.

MAD : avec cette validation de budget un suivi pourra être mis en place au 30 avril, 31 juillet et 30 octobre

ADMINISTRATIF

MLL : Alexis Hublart : Apprenti en formation gestion administrative et financière à la ligue est une très bonne recrue. Il aide beaucoup Virginie sur la discipline, sur les qualifications de licences et autres dossiers.

RH :

- Pierre André Bados a été embauché au 1^{er} janvier 2023. Il remplace Alexandra Demange
- Tomoyo Combette continue à travailler pour le secteur administratif IDSF (convention mise a disposition avec un GE extérieur)
- Jessie Dorisca a remplacé Audrey chapuis
- Guy Cortat va commencer les entretiens individuels.
- Une proposition de contrat en CDI sera faite à Thomas Boullanger au 1^{er} mars 2023

Le 5 mars se déroulera le match international France/Suède. A ce jour les réservations sont complètes.